



Mercredi 6 novembre, une délégation intersyndicale a été reçue en audience au rectorat sur la question de la dégradation du travail et de ses conditions dans l'Éducation Nationale. **La délégation a été reçue par la**

Rectrice, le secrétaire général, le DRH, la coordonnatrice des cellules de RH de proximité, le médecin de prévention et la psychologue du travail.

La délégation a relevé l'intérêt du rectorat pour le sujet du jour manifesté par cette présence nombreuse et confirmé par la durée de l'audience qui s'est prolongée sur plus de deux heures.

Pour le second degré le SNES-FSU a commencé par rappeler que notre priorité était la prévention pour éviter les situations qui étaient l'objet de la réunion du CHSCTM de ce jour.

Nous avons indiqué quelques données issues de l'enquête « métier et conditions de travail » du SNES-FSU sur le sentiment d'être débordé, l'insatisfaction quotidienne ressentie, la hausse du temps de travail consécutive à celle de la charge de travail, et le fait que presque la moitié des personnes interrogées relève une augmentation des conflits sur leur lieu de travail...

Le SNES-FSU a rappelé le contexte de hausse des effectifs et du nombre d'élèves à prendre en charge dans lequel les personnels voient aussi leur travail perturbé par des changements incessants annuels ou presque : les réformes (lycée, collège), les ENT, les divers outils numériques, les interfaces, le LSUN, les bulletins, l'Histoire des arts, l'oral du brevet, les programmes ou certains de leurs éléments, l'existence de groupes/dédoublage dans les disciplines éventuellement remis en cause, les méthodes et outils d'enseignement en vogue ou prescrits (îlots, classe inversées, capsules, tablettes, vidéo-projecteurs interactifs, manuels numériques...), les outils de communication entre professionnels dans les EPLE, l'organisation des conseils de classe et des réunions parents-profs, les thématiques et points d'actualité à traiter dans l'urgence (vivre ensemble, décès de J. Chirac...)...

En nous appuyant sur les travaux de psychologues du travail et ergonomes, nous avons décrit les mécanismes et spirales infernales provoqués par cette avalanche : charge de travail qui augmente, temps de travail qui s'accroît, fatigue qui empêche de se reposer, manque de lucidité et d'efficacité, davantage de fatigues, insatisfaction, conflits, fatigue encore, etc...

Le SNES-FSU a livré son constat : alors que le ministère produit beaucoup de textes sur la lutte des risques psycho-sociaux, il ne cesse d'en générer lui-même.

Le rectorat a déclaré être conscient du mal-être qui existait et de l'accélération du temps dans le travail et de ses conséquences, qui changent les manières de travailler. Il cherche à rendre la GRH plus humaine. L'équipe qui en est en charge s'étoffe (infirmières de prévention, psychologue du travail). Un travail sur la communication entre les personnels, et entre les personnels et l'administration est entamé. Un autre objectif en lien avec le précédent est de développer la présence humaine au plus près du terrain (GRH de proximité). **Le rectorat dit aussi être attentif et en cours d'action sur les relations entre personnels et usagers (parents et élèves).** Dans deux territoires (à l'échelle de bassins) où les difficultés de cette nature s'accumulent, des plans d'accompagnement ont été mis en place.

Un autre axe de travail du rectorat serait un effort particulier sur la formation des enseignants, aussi au plus proche du terrain (EPL, circo), pour leur offrir des ressources afin de faire face aux situations de classe et éviter un certain nombre de difficultés.

Au cours d'un échange spécifique sur la formation des enseignants, la Rectrice a indiqué qu'il n'existait pas de méthode pédagogique miracle. L'enseignant reste libre de puiser dans une palette de ressources que doit lui offrir la formation, et n'a pas à utiliser, en tout temps et en tout lieu, les méthodes étiquetées « innovantes ». Le SNES-FSU a rappelé que les enseignants innovaient au quotidien, mais dans l'isolement et que les formations pédagogiques étaient ressenties comme fortement prescriptives.

Le rectorat a aussi présenté différents dispositifs en place ou en construction destinés à repérer et aider des personnels le plus en amont possible quand ils sont confrontés à des obstacles dans le travail. La peur d'être jugés, les habitudes de l'institution qui mêle « aide » et « évaluation » ont été déplorées. Un changement d'état d'esprit est souhaité et une réflexion sur les méthodes à utiliser est entamée.

En conclusion, le SNES-FSU a relevé que le rectorat a manifesté une volonté d'aider les personnels dans leur travail, une attention aux situations aiguës et de corriger certains aspects du « management » au sens large. Cependant, trop peu a été dit sur la nature et le sens du travail lui-même, modifié par les injonctions qui pleuvent et la charge de travail qui s'alourdit. Cela a été évoqué mais pas reconnu à la hauteur du mal-être généré pour la masse des collègues. Sans doute parce que le rectorat n'a que peu de marge d'action sur ces problématiques nationales. Nous avons donc demandé à ce que nos remarques soient remontées au ministère. **Nous avons indiqué que les dispositifs pour aider les collègues qui rencontrent des situations de travail difficiles seront bientôt submergés à défaut de mise en œuvre de mesures de grande ampleur.**